



**Allocution de Valérie Pécresse,  
Inauguration de la résidence A-Docks au Havre**

Paris, le 30 août 2010

Voici bientôt venu le temps des rentrées universitaire et scolaire. Pour beaucoup d'étudiants, ce sera l'occasion de prendre leur envol, en quittant le domicile familial pour devenir indépendant. Ce rituel de passage, nous l'avons tous connu et nous savons combien il est important.

Important sur le plan personnel, bien sûr, car il marque une rupture et le franchissement d'une première marche vers l'autonomie. Mais important sur le plan universitaire, aussi. Car chacun le sait, les conditions de vie et d'études sont déterminantes dans la réussite de nos jeunes : avoir de l'espace pour travailler, au calme, sans multiplier les trajets, c'est se donner toutes les chances d'étudier avec succès.

Depuis 3 ans, nous refondons les universités avec les étudiants et pour eux. J'ai donc naturellement placé au cœur de mon action la question du logement étudiant.

Nous avons pris beaucoup de retard. Un retard qui pesait sur les jeunes eux-mêmes, mais aussi sur leurs familles : quand les logements disponibles se font plus rares, les loyers montent. Et avec eux, la charge qu'ils représentent pour les familles.

C'est la raison pour laquelle, dans une période difficile pour tous les Français, nous n'avons pas voulu pénaliser les familles qui investissent dans l'avenir de leurs enfants et qui financent leurs études. L'aide au logement, couplée à la demi-part fiscale dont bénéficient leurs parents, donnaient un vrai coup de pouce aux familles défavorisées, mais aussi aux classes moyennes.

Et c'est pourquoi, nous avons décidé de maintenir cette possibilité de cumuler, APL et demi-part fiscale. C'est un signe très fort de notre volonté d'encourager tous les jeunes qui, dans notre pays, se lancent dans des études supérieures, et de soutenir leurs familles. Car j'en suis convaincue : le système scolaire et universitaire est la clef de la promotion sociale. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour l'encourager.

Et cela passe, bien entendu, par un effort exceptionnel en matière de logement étudiant. Depuis 3 ans, nous en avons fait une priorité nationale. Et les résultats sont là : les objectifs du rapport Anciaux sont atteints pour la première fois, avec près de 14 000 chambres livrées en 2010, dont près de 5 000 nouveaux logements sociaux étudiants. Cette année, ce sont 28 résidences universitaires qui ont ouvert leurs portes. Nos efforts portent donc nos fruits.

Il en va de même en matière de réhabilitation : là encore, les objectifs du rapport Anciaux sont atteints pour la 2<sup>e</sup> année consécutive. Les CROUS vont en effet livrer 8 523 chambres cette année.

Sur 4 ans, ce sont ainsi près de 44 000 logements, qui auront été mis à disposition des étudiants. C'est du jamais vu en matière de logement étudiant depuis près de 30 ans. Permettez-moi, Mesdames et Messieurs, de remercier tous ceux qui y ont contribué : je pense aux collectivités locales, bien sûr, mais aussi à l'ensemble des

CROUS et aux entrepreneurs qui se sont mobilisés pour construire au plus vite ces logements dont nous avons tant besoin.

L'Etat a lui aussi été au rendez-vous. En 3 années à peine, nous avons quasiment doublé le budget consacré au logement étudiant : de 64 millions d'euros en 2007, il est passé à 110 millions en 2010, sans compter le plan de relance qui a permis d'investir 47 millions d'euros supplémentaires en 2009 et 2010, ni le Plan Campus dont les premiers travaux débutent à la fin de cette année.

\*

Mais les moyens, aussi nécessaires et aussi exceptionnels soient-ils, ne suffisent pas. Il fallait aussi de la volonté et de l'imagination pour parvenir à construire très rapidement. Vous le savez, les projets immobiliers demandent du temps. Régulièrement se pose la question du terrain disponible. Bref, nombreuses sont les contraintes qui peuvent, si l'on n'y prend garde, freiner et retarder les projets.

C'est pourquoi notre méthode a été des plus simples : nous avons agi avec pragmatisme en faisant feu de tout bois. Vous en avez ici un très bel exemple, avec la résidence A Docks, une résidence d'un genre nouveau, puisqu'édifiée à partir de conteneurs aménagés et transformés ainsi en studios équipés. Il s'agit d'une première en France, qui bénéficiera dans quelques jours à une centaine d'étudiants.

Et cette première est à elle seule une véritable prouesse technique : pour réaliser ces 100 logements, il a fallu 16 mois à peine, là où, en temps normal, 2 ans au moins auraient été nécessaires.

Vous avez, Monsieur le Maire, fait preuve d'audace en acceptant cette méthode révolutionnaire. Et vous avez eu raison, car les résultats sont là : chacun de ces studios offre un espace confortable et agréable, avec une salle de bain, une cuisine équipée et un séjour bien éclairé.

Ce n'est pas tout : ces chambres répondent aussi aux normes de très haute performance énergétique, avec une isolation et une étanchéité à l'air exceptionnelle. A la clef, il y a un confort acoustique et des économies d'énergie : que demander de plus, quand on sait que ces nouveaux logements ont la même durée de vie que des constructions classiques ?

Grâce à la Ville du Havre, qui a mis à disposition le terrain, grâce au CNOUS et au CROUS, qui ont financé et monté le projet, grâce à l'Etat, qui a accordé des prêts à taux réduits et soutenu l'opération dans le cadre du plan de relance pour un total de près de 5 millions d'euros, grâce, enfin au groupement GTM Bâtiment, Atelier Cattani Architectes, NewDen industries, ce petit tour de force a été mené à bien. Merci à vous tous de votre mobilisation sans faille !

\*

Alors, vous comprendrez, Mesdames et Messieurs, que d'autres n'aient pas tardé à emboîter le pas aux pionniers que vous êtes : outre la résidence en bois de Compiègne, un projet similaire est en développement à Villetaneuse. Je le soutiens bien sûr à 100%. Car la clef, pour construire plus rapidement et répondre aux besoins, c'est de ne pas hésiter à faire preuve d'imagination.

Et l'imagination, c'est la marque même de notre politique en matière de logement étudiant : c'est pourquoi, quand mon collègue ministre de la Défense, Hervé Morin, a libéré des casernes, je n'ai pas hésité un seul instant. D'ores et déjà, nous avons transformé 2 casernes l'an dernier, à Arras par exemple, et de nouveaux projets voient le jour cette année : la caserne Vauban à Versailles, ou encore l'Ecole militaire de la Logistique et du Train à Tours.

Faire preuve d'imagination, c'est aussi proposer de nouvelles formes d'hébergement. Je pense aux internats d'excellence – il y en aura 12 de plus à la rentrée 2010 – qui offrent non seulement de nouveaux logements, mais aussi un accompagnement renforcé pour les jeunes qui les fréquentent. C'est pourquoi ces internats d'excellence devront également bénéficier à des étudiants en classes préparatoires, notamment à Paris.

Nous avons poussé au développement de la colocation, désormais autorisée dans le parc public grâce à la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion, qui a assoupli les conditions de location des logements du parc public, notamment pour les étudiants.

Et parmi ces formes de colocation, il en est une en pleine expansion : le logement intergénérationnel, qui permet de faire d'une pierre deux coups, en offrant de nouveaux logements tout en permettant aux générations de tisser de nouveaux liens. Dans l'académie de Lyon, le CROUS dispose ainsi de 100 logements supplémentaires dans 14 résidences pour personnes âgées.

Nous avons également facilité l'accès au logement privé grâce aux services « Logement en ville » des CROUS, qui proposent chaque année plus de 50 000 offres de location chez des propriétaires privés et qui facilitent ainsi la vie aux étudiants en quête d'un studio.

Enfin, nous redoublons d'efforts pour répondre à l'épineux problème du foncier partout où il se pose. Nous ne cessons d'enregistrer de nouveaux progrès : avec la résidence Carreire à Bordeaux, avec la résidence de Bonne à Grenoble ou encore le site de Villetaneuse, où l'université Paris 13 lance un appel d'offre pour construire plus de 200 logements étudiants modulaires sur le terrain de l'Etat.

Mesdames et Messieurs, partout, les logements et les projets immobiliers fleurissent. Le plan de relance, comme l'opération Campus, leur ont donné un formidable coup de booster. Et le résultat de tous ces efforts, c'est qu'ici, au Havre, mais aussi à Rouen, ce sont plus de 260 logements qui seront livrés et 300 l'année prochaine, y compris à Evreux.

C'est la preuve très concrète de l'engagement de l'Etat et de l'ensemble de ses partenaires au service du logement étudiant et en particulier, du logement social étudiant.

Nous pouvons être fiers des progrès accomplis, mais il nous reste encore beaucoup à faire. Pour aller plus loin, je recevrai dans les prochains jours le rapport que j'ai commandé à Jean-François Raynal sur le logement étudiant. Je souhaite organiser d'ici la fin de l'année une conférence nationale sur le logement étudiant avec tous les acteurs mobilisés autour de cette question pour discuter les propositions de ce rapport et établir un plan d'action national pour les années à venir.

Lorsque je vois ici des projets aussi originaux, j'ai la certitude que grâce à la mobilisation de tous, nous parviendrons à offrir à tous nos jeunes les conditions de vie et d'étude qu'ils méritent.